



## En Corse, 86 % de la population vit dans l'aire d'attraction d'une ville

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. En Corse, sept aires d'attraction des villes regroupent 86 % de la population. Ce sont des aires de petite taille : aucune ne dépasse 200 000 habitants. Quatre personnes sur dix vivent dans les pôles des aires contre cinq sur dix au niveau national. Les emplois sont encore plus concentrés que la population dans les pôles. Entre 2007 et 2017, la croissance démographique est supérieure à la tendance nationale, que ce soit dans les pôles, les couronnes ou hors des aires.

Arnaud Huyssen, Rémi Malleville (Insee)

Le zonage en aires d'attraction des villes succède au zonage en aires urbaines de 2010. L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail (*méthodologie*). En Corse sept aires d'attraction des villes regroupent 256 communes et 86 % de la population (*figure 1*). C'est le taux le plus bas après la Guyane (78 %) et avant la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (87 %). Il est inférieur de 8 points à la moyenne nationale.

### Sept aires d'attraction des villes de moins de 200 000 habitants

Avec un territoire assez étendu et une population moins nombreuse que celle des autres régions, la Corse demeure peu urbanisée (38 habitants par km<sup>2</sup>). En particulier, on n'y dénombre aucune aire supérieure ou égale à 200 000 habitants parmi les 55 que compte le territoire français.

En Corse, seules deux aires d'attraction abritent plus de 50 000 habitants : les aires d'Ajaccio et de Bastia avec une population respectivement de 114 000 et 109 000 personnes. Elles concentrent les deux tiers des résidents et la moitié des communes de l'île. Ensuite, cinq autres aires d'attraction des villes ont moins de 50 000 habitants. Il s'agit des aires de Porto-Vecchio, Corte, Calvi, L'Île-Rousse et Propriano. Elles regroupent ensemble 64 000 habitants soit 19 % de la population corse et 84 communes. Enfin 104 communes sont hors attraction des villes. Ce sont de petites communes : la moitié d'entre elles a moins de 150 habitants et elles totalisent 48 000 habitants soit 14 % de la population insulaire.

### Quatre habitants sur dix résident au sein du pôle d'une aire

En Corse, 44 % de la population régionale vit dans des pôles, c'est moins qu'au niveau national (50 %).

Comme sur l'ensemble du territoire français, la majorité des pôles corses est composée d'une unique commune-centre. Seul le pôle de Propriano en compte deux : Propriano (3 747 habitants) et Viggianello (814 habitants).

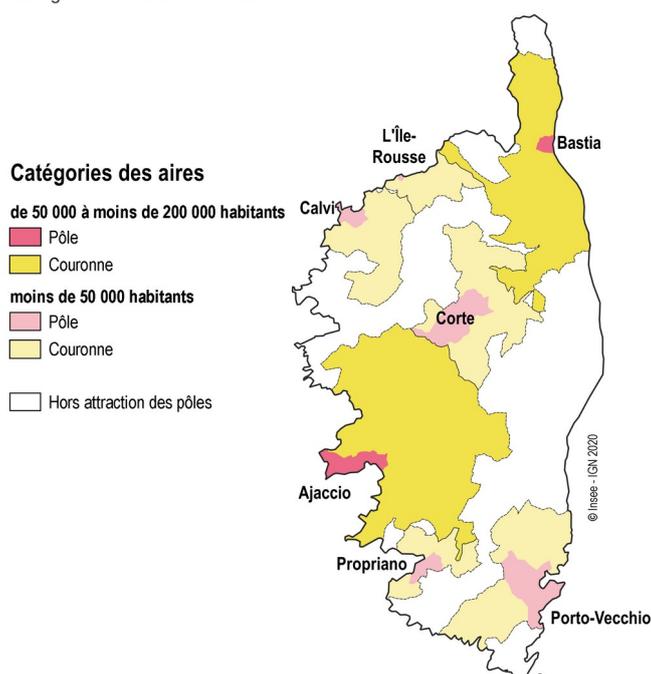
Au sein des aires d'attraction des villes, les pôles concentrent en moyenne 52 % de la population, en Corse comme au niveau national. Cependant la répartition de la population est fortement variable à l'intérieur des aires. Dans celle d'Ajaccio, la population est la plus concentrée dans le pôle, avec 62 % des habitants de l'aire, soit 22 points de plus que l'ensemble des aires

françaises de cette taille. Alors que celle de Bastia est dans la moyenne avec 42 % de la population dans son pôle.

Dans les aires de plus petite taille, la part de la population dans le pôle s'élève en moyenne à 51 % sur l'île (53 % au niveau national). Elle atteint un maximum dans les pôles de Propriano (61 %) et de Corte (59 %) alors que la concentration est moindre dans les aires de Calvi (46 %) et de L'Île-Rousse (35 %).

### 1 Sept aires d'attraction des villes en Corse

Zonage en aires d'attraction des villes



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020

## Les pôles centralisent l'emploi

Les emplois sont encore plus concentrés que la population dans les pôles (figure 2). Ces derniers regroupent 58 % des emplois de la région.

Dans les pôles des aires, on trouve ainsi 131 emplois pour 100 actifs occupés résidents (définition). Un taux proche du taux national. Dans le pôle de L'Île-Rousse, le taux de couverture de l'emploi (définition) est le plus important avec 181 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Cela tient à la faible part de la population et des actifs en emploi résidant dans le pôle (33 %) en raison notamment de la très petite superficie de cette commune.

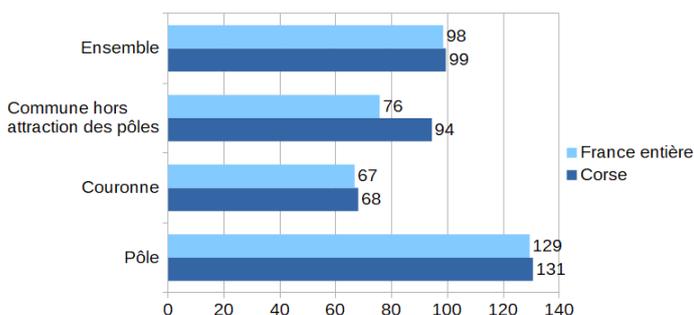
À l'inverse, les couronnes, à vocation davantage résidentielle, offrent moins d'emplois qu'elles n'abritent d'actifs occupés : seulement 68 emplois pour 100 actifs occupés résidents, soit un ratio similaire au niveau national. Ce déséquilibre se traduit alors par des trajets domicile-travail plus fréquents entre la zone de résidence et celle de l'activité.

La couronne de Bastia se démarque de celle des autres aires insulaires : elle comporte 79 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Comme la population, les actifs en emploi habitent majoritairement dans la couronne (60 %) et les emplois y sont plus présents (47 %, soit deux fois plus que dans la couronne d'Ajaccio). L'axe routier et le relief permettent le développement urbain au sud de la commune et facilitent les échanges couronne-pôle dans les deux sens.

Enfin, les communes hors des aires d'attraction des villes, comptent 94 emplois pour 100 actifs occupés, contre seulement 76 au niveau national, signe d'un isolement plus marqué de ces communes.

### 2 Taux de couverture de l'emploi

Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidents



Lecture : dans les communes des couronnes des aires corses, on trouve 68 emplois pour 100 actifs occupés résidents. Champ : limites territoriales communales de la région en vigueur au 1er janvier 2020. Source : Insee, recensement de la population 2017.

## Un dynamisme démographique généralisé

Dans la région, la croissance démographique est supérieure à la tendance nationale (figure 3). Entre 2007 et 2017, la population augmente de 1,1 % en moyenne par an contre 0,5 % pour la France. Ce dynamisme est exclusivement porté par le solde migratoire, le solde naturel étant nul sur l'île (définition). Cette forte croissance bénéficie à tous les types de territoires.

Toutes les aires insulaires ont un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale de leur catégorie. La croissance démographique est deux fois plus rapide dans les couronnes (+ 1,6 %) que dans les pôles (+ 0,8 %). L'aire de Porto-Vecchio croît le plus vite avec + 1,4 % en moyenne par an. Cette hausse est portée par le solde naturel dans la commune de Porto-Vecchio et par le solde migratoire dans sa couronne.

Les communes hors attraction des villes ont un taux de croissance annuel moyen de 0,9 % malgré un solde naturel négatif de - 0,2 %. ■

### 3 Principales caractéristiques des aires d'attraction des villes en Corse

	Nombre de communes	Population 2017	Taux de variation annuel 2007-2017 (en %)			
			Ensemble	Dû au solde naturel	Surface km <sup>2</sup>	Densité hab/km <sup>2</sup>
<b>Aire d'Ajaccio</b>	<b>79</b>	<b>113 612</b>	<b>1,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>1 893</b>	<b>60</b>
Pôle	1	70 659	0,9	0,0	83	847
Couronne	78	42 953	1,7	-0,2	1 810	24
<b>Aire de Bastia</b>	<b>93</b>	<b>108 967</b>	<b>1,2</b>	<b>0,1</b>	<b>1 082</b>	<b>101</b>
Pôle	1	45 715	0,5	0,0	20	2 317
Couronne	92	63 252	1,7	0,2	1 062	60
<b>Aire de Porto-Vecchio</b>	<b>10</b>	<b>23 069</b>	<b>1,4</b>	<b>0,4</b>	<b>720</b>	<b>32</b>
Pôle	1	12 042	0,6	0,7	167	72
Couronne	9	11 027	2,4	0,2	553	20
<b>Aire de Corte</b>	<b>34</b>	<b>12 670</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>726</b>	<b>17</b>
Pôle	1	7 446	1,0	-0,1	150	50
Couronne	33	5 224	0,0	-0,6	576	9
<b>Aire de Calvi</b>	<b>15</b>	<b>11 972</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>457</b>	<b>26</b>
Pôle	1	5 559	0,2	0,7	32	174
Couronne	14	6 413	1,3	-0,1	425	15
<b>Aire de L'Île-Rousse</b>	<b>12</b>	<b>8 788</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>199</b>	<b>44</b>
Pôle	1	3 043	1,0	-0,3	3	1 184
Couronne	11	5 745	1,2	-0,1	196	29
<b>Aire de Propriano</b>	<b>13</b>	<b>7 498</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>238</b>	<b>31</b>
Pôle	2	4 561	1,8	0,0	36	126
Couronne	11	2 937	0,7	-0,6	202	15
<b>Communes hors attraction des villes</b>	<b>104</b>	<b>48 362</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>3 419</b>	<b>14</b>
<b>CORSE</b>	<b>360</b>	<b>334 938</b>	<b>1,1</b>	<b>0,0</b>	<b>8 732</b>	<b>38</b>

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017, état civil.

## Définitions

Un **actif occupé** est une personne ayant un emploi (en France ou à l'étranger), comptabilisée au lieu de résidence.

Le **taux de couverture de l'emploi** est le rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence) pour un territoire donné.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

## Méthodologie

### Le zonage en aires d'attraction des villes

Une aire d'attraction des villes est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée la commune-centre. Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie. La définition des aires d'attraction des villes est cohérente avec les concepts européens et internationaux. Ainsi, les plus grandes aires coïncident avec les « cities » et « aires urbaines fonctionnelles » utilisées par Eurostat et l'OCDE pour analyser le fonctionnement des villes.

## Sources

Insee recensements de la population 2007 et 2017, état civil.

Insee Corse  
Résidence du Cardo  
rue des Magnolias  
CS 70907  
20700 Ajaccio cedex 9

Directrice de la publication  
Véronique Daudin

Rédactrice en chef adjointe  
Claude Thomas

ISSN : 2268-1493

© Insee 2020

## Pour en savoir plus

- En France, neuf personnes sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville, Insee Focus n° 211, octobre 2020
- Les trois quarts des Corses travaillent dans leur intercommunalité de résidence, Insee Flash Corse n° 42, septembre 2019
- Quatre actifs sur dix changent de commune pour aller travailler, Insee Flash Corse n° 17, juin 2016
- Le nouveau zonage en aires urbaines 2010, Quant'île n° 19, octobre 2011

